



Montataire
VILLE DE L'OISE

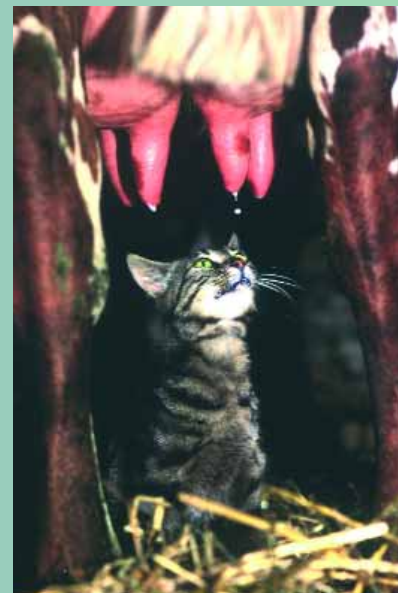
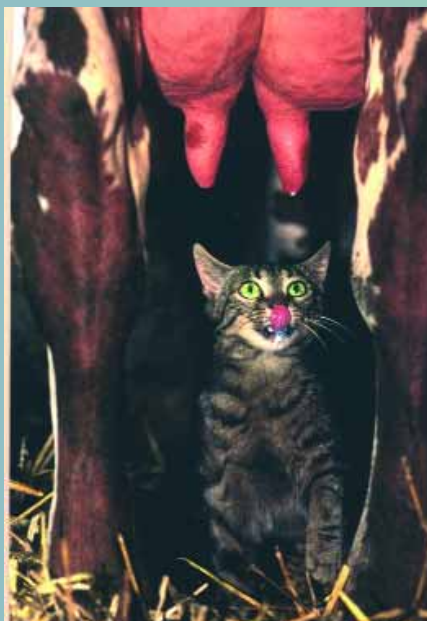
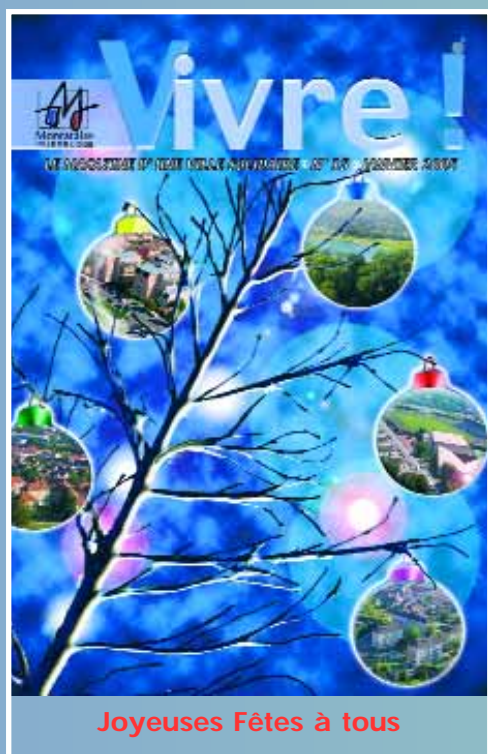
Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE * N° 15 * JANVIER 2005



Sommaire

Notre ville. 2 et 3
Novembre-Décembre à Montataire 4
Edito 5
Culture 6
Société 7
Ça s'est passé en 2004 8 et 9
Intercommunalité. 10
International 11
Ordures ménagères, ça change ! 12
Tribune libre, brèves. 13
Portrait 14
Etat-civil, brèves. 15

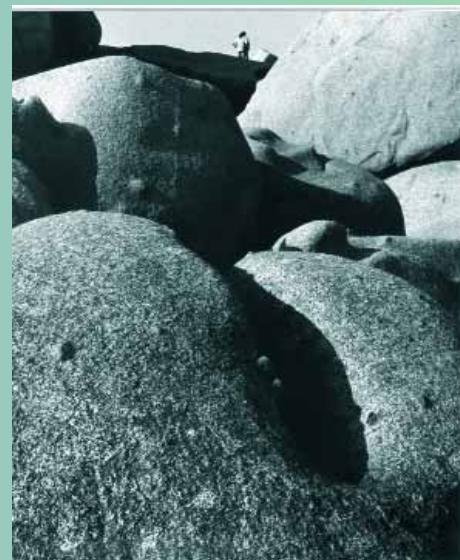


«3 photos sinon rien»
le chat de l'étable
Photos de
M. Nicolas Lerault

Vivre ! - N° 15 - Janvier 2005

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino
Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand
jp60.legrand@wanadoo.fr
06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44
Journaliste : Fatima Sissani
Photos : Jean-Louis Cormontagne
Composition-Maquette-Conception :
Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,
Arnaud Couallier, Bruno Giordano,
Chantal Maupas, Fernand Tuil,
Composition - Impression :
Imprimerie Municipale - Montataire
Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire
Rue André Ginisti - 60160 Montataire
Téléphone : 03 44 64 44 00
Télécopie : 03 44 64 44 05

«La Pierre»
croupe Corse
Photo de
Mme Dominique Guérin



Préau de l'école Léveillé



Commencée en juillet dernier, la construction du préau de l'école Léveillé a été terminée durant les vacances de la Toussaint.

Sa structure et sa charpente métallique entièrement vitrées couvrent une surface de 60 m². Avec l'ouverture qui a été réalisée sur la salle d'activité, les enfants disposent désormais de plus de 120 m² pour se défouler à l'abri du mauvais temps. Tout cela pour la bagatelle de 80 000 euros !

Escalier du collège

Les nouvelles marches du collège Anatole France permettent aux élèves d'accéder en toute sécurité à leur établissement.

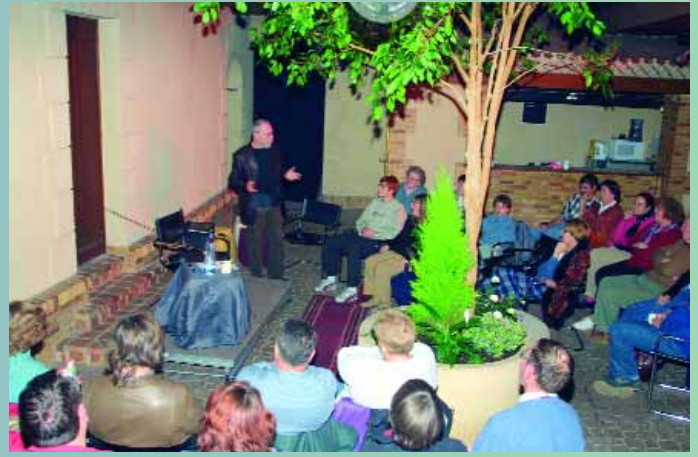
Réalisées pour un coût de 6600 euros



Novembre-Décembre à Montataire



Le Palace archi comble a fêté les 25 ans de scène du groupe Bratsch



Une agréable soirée au Palace pour découvrir la langue picarde avec les contes picards de Jean-Marie François



Le mercredi 17 novembre à l'école Henri Wallon a été l'occasion de fêter les droits de l'enfant



Discussion autour du film de Jean-Marc Culiéri et Alexandre Messina avec les personnes qui ont témoigné et aidé à la réalisation de «Mémoire ouvrière»

Toujours une grosse affluence à la salle Marcel Coene pour le loto organisé par les échanges «franco-allemands»



M. Michel Roger, ancien adjoint au Maire, a écrit un récit autobiographique qu'il a présenté lors d'une réception amicale

Meilleurs vœux à tous



Vidéo Travelling a diffusé des films réalisés par les adhérents de l'association au Palace le week-end des 27 et 28 novembre



Le rendez-vous annuel du Téléthon a fait appel à la générosité des Montatairiens



Les enfants du collège Anatole France ont chanté «L'Hymne à la joie» pour la cérémonie du 11 novembre



Traditionnelle remise des colis de la Municipalité aux retraités

En cette période, je formule le vœu que malgré une situation difficile pour nombre de nos concitoyens, malgré l'accroissement des injustices et du chômage, tout le monde puisse profiter pleinement de ces jours de fêtes dans la joie et le plaisir de se retrouver avec ses proches et que 2005 puisse s'ouvrir sur des perspectives meilleures pour notre pays et pour notre ville.

En offrant des livres et des jouets aux enfants des écoles et des colis aux retraités de notre ville, la municipalité souhaite participer à cette période d'échange de cadeaux, de solidarité.

En retrouvant nos proches à Noël et au jour de l'an, c'est l'occasion de vivre des valeurs qui nous sont chères : celles de la Paix sur terre, du droit pour chaque individu à sa dignité et au bonheur. Même si la réalité est hélas toute autre, l'action des hommes et des femmes de bonne volonté montre au quotidien qu'un monde fraternel et pacifique requiert leur participation, leur intervention active.

La municipalité souhaite que cette fin d'année soit la plus paisible, la plus tranquille et festive pour tous et elle prend des dispositions en ce sens.

Nous avons inauguré le 11 décembre notre nouveau parc urbain naturel. Vaste de 30 hectares, comprenant un étang interdit à la baignade mais ouvert à la pêche, le parc du Prieuré est un véritable poumon pour notre ville. Nous avons voulu conserver le caractère naturel de cet espace avec la qualité et la diversité de sa flore et de sa faune, (certains y ont vu des chevreuils mais pas encore les rennes du Père Noël !), sans y réaliser des aménagements sophistiqués mais en mettant à votre disposition d'agréables cheminements pour le découvrir.

Ce parc a été réalisé dans le cadre d'une convention avec la société qui y exploitait auparavant la gravière du site. Cette coopération a permis également à l'association des Martins-pêcheurs de prendre une part active à ce projet et à sa réalisation.

C'est donc un endroit unique et privilégié où chacun peut venir à loisir chercher le calme dans un panorama des plus agréables.

Je vous invite à vous y rendre, peut-être en famille, à l'occasion de ces fêtes de fin d'année (bien couverts !).

Enfin au nom de notre municipalité, je vous présente tous mes vœux de bonne et heureuse année.

Jean-Pierre Bosino



Philippe Bourdin



Palace - 20 h 30
Jeudi 6 janvier
2005

Ammaliare

Professeur de saxophone à l'école de musique et de danse de Creil, Philippe Bourdin est un artiste confirmé qui fait de la musique une source de réflexion et d'expérimentation. Avec Bernard Wystraëte et Johann Desforges il nous donne à entendre une musique «à l'écoute des airs du temps, qu'ils s'adressent à l'esprit ou parlent davantage au corps». Du jazz aux résonances multiples : «combinés, tous les styles se nourrissent, s'enrichissent, s'influencent mutuellement».

Avec

Philippe Bourdin : saxophone

Bernard Wystraëte : flûte

Johanne Desforges : chant

Palace - 17 h 00

Dimanche 30 janvier 2005

Est-ce qu'on ne pourrait pas s'aimer un peu ?

Du Théâtre Loyal du trac. Une femme court, éperdument amoureuse, un homme surgit, désespérément épris. Ils s'élancent l'un vers l'autre. Ils tendent les bras. Ils ne sont qu'à quelques pas l'un de l'autre. Ils s'enlacent. Un piano tombe du ciel et les écrase

Drame burlesque en plusieurs tableaux : «Est ce qu'on ne pourrait pas s'aimer un peu ?» raconte l'histoire d'une série de personnages dont les destins n'arrivent pas à se croiser. Ils veulent s'aimer, se toucher, se rencontrer envers et contre tout, mais un destin ou une adversité sombre et irrémédiable les sépare obstinément ... C'est drôle, et parfois, on croirait s'y voir comme dans un miroir !

Mise en scène : Jaco Van Dormael

De et avec : Sandrine Hooge

Serge Bodart

Eric De Staercke



La ville de Montataire
et l'association ATTAC
présentent

"Pas assez de volume"



un film
de Vincent Glenn

Vendredi 28 janvier 2005
19 h 30 - Palace
Montataire

Suivi d'un débat "L'AGCS, c'est quoi ça ?"

Cette soirée d'information des citoyens et de débat s'inscrit dans l'initiative de la ville qui s'est déclarée "zone de défense de vos services publics".

Par délibération du Conseil Municipal, Montataire a été la première commune de Picardie à se déclarer "Zone hors de l'accord général sur le commerce des services" rejoignant ainsi plus de 500 collectivités territoriales en France et plusieurs centaines en Europe et dans le Monde.

Cet accord en l'état des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce met gravement en cause l'avenir des services publics.



Entrée libre

Forum sur la prévention des violences sexuelles

Depuis maintenant deux ans, la ville de Montataire pilote, dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, un groupe de travail sur la prévention des violences sexuelles.

C'est dans ce prolongement que la ville a organisé, le 2 décembre, un forum réunissant des professionnels de l'éducation, de la justice, de la santé, de la police, de l'aide sociale, du milieu associatif afin de mettre en lumière la nécessité d'une approche globale et transversale de ce phénomène.

La coordination entre les services est en effet primordiale au regard des difficultés qu'éprouvent les victimes à révéler les violences dont elle sont l'objet. Quand on sait que 72 % des auteurs de violences sexuelles signalées font partie de la famille, on comprend pourquoi il est si difficile de porter plainte. C'est d'autant plus vrai que 45 % de ces violences frappent des enfants de moins de 9 ans. À la douleur physique et psychologique s'ajoute la difficulté, à cet âge, de mettre des mots sur cette forme de maltraitance que sont le viol ou les attouchements sexuels. Le silence devient alors un refuge, partagé par les voisins, les amis, la famille. Face à de tels obstacles, seule la collaboration entre les institutions comme celle mise en place par la charte de coopération signée, il y a dix ans entre l'éducation nationale, la police, la gendarmerie, la justice et le Conseil général pour favoriser la prévention et le signalement de ces atteintes à l'intégrité physique peut permettre d'enrayer ce phénomène. La substitut du Procureur de Senlis n'a-t-elle pas expliqué que dans la majorité des cas, la justice commence son travail suite aux signalements des services sociaux, des établissements de santé et des chefs d'établissement ?

Ce qui fait jouer à l'école, à l'origine de 66 % des signalements, un rôle fonda-

mental dans la prévention de ces violences. C'est en effet en ce lieu que l'on peut apprendre aux enfants le respect de soi et des autres ; c'est, comme l'a rappelé le Principal du collège de Montataire, l'endroit privilégié où les adolescents peuvent apprendre à vivre ensemble et à briser le silence. On y parvient en y proposant des ateliers qui les encouragent à prendre la parole.

Si ce phénomène reste difficile à appréhender, depuis dix ans les mentalités ont évolué notamment grâce au travail remarquable mené depuis les années 1970 par le mouvement féministe (80 % des victi-

non pas de leur accroissement mais bien que l'opinion publique semble aujourd'hui davantage prête à ouvrir les yeux sur ces violences dont n'importe quel citoyen peut-être l'auteur. Car il a bien été rappelé par l'ensemble des intervenants que victimes et responsables de violences sexuelles sont présents dans toutes les couches de la société. On peut seulement préciser que 98 % des agressions sexuelles sont commises par des hommes. Si la collaboration et la coordination entre les services est absolument nécessaire en termes de prévention et de signalement, elle l'est autant lorsque la procédure judiciaire est



Plus d'une centaine de personnes a participé au forum le 2 décembre au Palace

mes d'agression sexuelle sont de sexe féminin) qui a fait prendre conscience de l'ampleur du phénomène, de son caractère inadmissible. On leur doit très largement la loi de 1990 qui reconnaît le viol entre époux ou celle de 1994 qui institue les violences sexuelles commises par un conjoint ou un concubin comme circonstances aggravantes. Ajoutons le secret professionnel qui a perdu de son caractère absolu, certains acteurs sont même désormais tenus à une obligation de signalement et la multiplication des partenariats. Résultat : Les plaintes pour violence sexuelle n'ont cessé d'augmenter, signe

lancée car elle facilite la prise en charge de la victime. Ce soutien est d'autant plus indispensable que la procédure est longue et le parcours d'une victime de violences sexuelles vers une vie normale douloureux. Il faut tous les efforts d'une société et des institutions pour qu'elle ait la chance d'y parvenir.

Ce type de rencontre peut y aider à condition qu'elle soit prolongée par des actions concrètes de prévention auprès des enfants et des jeunes et de formation des acteurs de terrain. C'était là l'un des objectifs des organisateurs de ce forum.



1



2



3



4



5



6

Ça s'es
en 200



7



8



9



10



11



12

- 1 - Janvier, devant l'usine Arcelor, 1500 personnes se sont rassemblées pour l'emploi et le développement industriel à l'appel de 45 maires du grand bassin «creillois»
- 2 - Avril, Yannick Noah et Jean-Pierre Bosino ont inauguré la plate forme «fête le Mur»
- 3 - Mai, succès pour le troisième festival «Danses et musique du monde»
- 4 - Avril, toujours une ambiance du tonnerre au repas des anciens
- 5 - Octobre, le centenaire de l'harmonie municipale a été fêté au Palace à Montataire
- 6 - Mars, Montataire a accueilli les championnats de France de billard (cadre n°2)
- 7 - Septembre, inauguration des travaux de résidentialisation des espaces extérieurs des tours 1 et 3 de la cité du 19 mars 1962
- 8 - Juin, pour la 1^{ère} fois depuis la création du club en 1969, le Hand-ball club organise les finales des championnats de Picardie séniors (fille-garçon) à Montataire
- 9 - Octobre, le groupe «Fatales Picard» a fait un triomphe au Palace, dans une salle investie par de très nombreux jeunes
- 10 - Juillet, feux d'artifice du 14 avec la projection du film témoignant de la Mémoire ouvrière à Montataire
- 11 - Novembre, en entrée de ville, une nouvelle perspective s'offre avec un aménagement piétonnier tout au long de l'avenue de la Libération
- 12 - Août, 2^{ème} tranche de la rénovation de l'axe Lénine, Jaurès et République

st passé
04...!

Sud Oise Expansion



Sud Oise Expansion est une agence de développement économique qui a été créée en 1999 par le District Urbain de l'Agglomération Creilloise devenue la CAC (Communauté de l'Agglomération Creilloise).

Une fois réhabilité, la CAC a créé sur l'ancien site Chausson, une agence de développement économique dans le but de promouvoir la création d'entreprises et d'emplois à l'échelle de l'agglomération.

Pour Sud Oise Expansion, il s'agissait au départ de rechercher des entreprises qui veulent s'installer sur ce parc industriel d'une surface de 30 hectares doté de bureaux et de locaux industriels spacieux.

L'objectif a été atteint puisque les Marches de l'Oise comptent aujourd'hui 75 sociétés, générant ainsi un millier d'emplois environ. Cela a été possible grâce à la palette de services que l'agence met à la disposition des entrepreneurs potentiels pour s'ins-

taller puis se développer. Il s'agit de l'assistance pour l'accomplissement de toutes les démarches administratives et juridiques jusqu'à la mise en relation des créateurs d'entreprise avec les institutions locales, les partenaires industriels et/ou financiers en passant par la recherche de financements, de terrain, le montage et le suivi de projets immobiliers et fonciers.

Sud Oise Expansion intervient par ailleurs sur le volet financier : disposant de fonds propres, elle peut accorder des prêts bonifiés. Lorsqu'une entreprise en création en bénéficie, cela agit comme une sorte de garantie auprès des banques qui accordent alors des prêts plus facilement.

En 2003, l'agence a aidé à l'installation de plus de 19 sociétés qui devrait déboucher sur la création d'une vingtaine d'emplois dans un premier temps et une quarantaine d'ici trois ans.

Une fois les entreprises implantées, elles continuent à profiter de cette assistance pendant trois ans.

La CAC s'est inscrite dans cette démarche, pour favoriser la création d'emplois dans la région. L'activité de Sud Oise Expansion ne se résume pas à aider les entrepreneurs qui veulent s'installer mais consiste aussi à diagnostiquer les activités qui pourraient être développées et à démarcher des entrepreneurs potentiels notamment par la participation à des salons professionnels, la mise en place de campagne de prospection, etc.

Le périmètre d'intervention de l'agence ne se limite pas seulement aux territoires des villes de la CAC, mais s'étend à l'ensemble du bassin creillois. Quelle que soit la ville où une entreprise choisit de s'installer, elle génère des activités qui bénéficient à plus d'une municipalité. C'est dans cette optique que le Groupement d'Études et de Programmmations des vallées Bréthoise, la communauté de commune Pays d'Oise et d'Halatte, l'association du Bassin Compiègnais ont mis en place un observatoire économique et foncier piloté par Sud Oise Expansion afin d'identifier les entreprises installées sur l'ensemble de ces villes et les potentialités du territoire. Outre le domaine économique, cette collaboration interterritoriale qui regroupe 75 communes et représente quelques 250 000 habitants vise aussi le développement de la culture et des transports.



Vue aérienne des Marches de l'Oise



Le rôle du député européen

A lors que nous serons bientôt appelés à nous prononcer, par référendum sur le traité de constitution européenne, il nous a semblé intéressant de revenir sur le rôle du Parlement Européen qui est la seule institution européenne directement élue par les citoyens. Une institution dont les pouvoirs demeurent relativement limités.

Tous les cinq ans, depuis 1979, les citoyens européens sont appelés à élire directement, au suffrage universel, leurs représentants au Parlement Européen. Ainsi le 13 juin 2004, les Français ont élu 78 députés au sein d'une assemblée qui compte 732 parlementaires qui représentent 453 millions de citoyens issus de 25 pays. La répartition par Etat membre se fait en fonction du poids de la population.

Le député européen influence, par son action, sur tous les domaines de la vie quotidienne : l'éducation, la culture, la santé, l'environnement, la protection des consommateurs... Les textes qu'il adopte s'appliquent à l'ensemble du territoire de l'Union.

Le Parlement adopte la législation communautaire

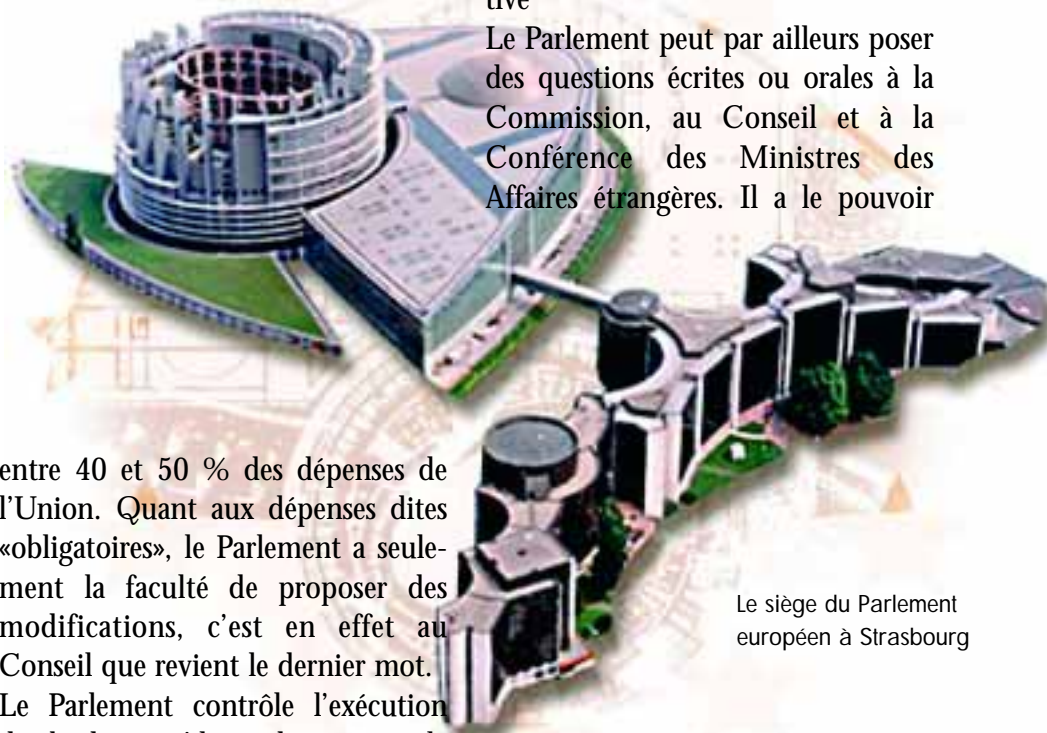
Il partage cette compétence avec le Conseil des ministres. Le Parlement n'a cependant aucun pouvoir d'initiative. Seule la Commission peut proposer des règlements et des directives.

Dans ce cadre, une «loi» communautaire est frappée de nullité si le Parlement n'a pas été consulté.

Le pouvoir budgétaire

Le Parlement Européen vote le budget annuel de l'Union européenne qui s'élevait à cent milliards d'euros en 2004. Il peut rejeter l'ensemble du projet de budget en cas de désaccord avec le Conseil.

Il dispose du dernier mot sur la plus grande partie des dépenses, dites «non obligatoires» qui représentent



Le siège du Parlement européen à Strasbourg

entre 40 et 50 % des dépenses de l'Union. Quant aux dépenses dites «obligatoires», le Parlement a seulement la faculté de proposer des modifications, c'est en effet au Conseil que revient le dernier mot.

Le Parlement contrôle l'exécution du budget qu'il a adopté avec le Conseil, ce qui signifie qu'il évalue la gestion et l'efficacité des fonds communautaires et qu'il lutte contre la fraude. C'est à la Commission qu'il appartient de déterminer les orientations budgétaires.

Le Parlement a un pouvoir de contrôle

Le Parlement Européen dispose d'un ensemble de moyens qui lui permet-

tent de surveiller de façon constante l'action de la Commission et du Conseil.

Le président de la Commission ainsi que les commissaires sont soumis à l'approbation du Parlement. Il peut également déposer une motion de censure qui, si elle est votée dans certaines conditions, contraint la Commission à une démission collective

Le Parlement peut par ailleurs poser des questions écrites ou orales à la Commission, au Conseil et à la Conférence des Ministres des Affaires étrangères. Il a le pouvoir

de nommer des commissions d'enquête. Tout citoyen de l'Union peut adresser au Président du Parlement une pétition dans laquelle il porte plainte ou adresse une requête portant sur l'action des institutions et des organes communautaires. Un médiateur, membre du Parlement et désigné par celui-ci, est chargé de traiter ces plaintes.

A partir du lundi 3 janvier 2005



attention ça change !
deux ramassages d'ordures
ménagères par semaine

Ville Propre ! Collecte des ordures ménagères : Lundi-Jeudi

Rue Victor Hugo, rue du 8 Mai 1945, rue Voltaire, cavée des Aiguillons, rue Lesiour, rue André Ginisti, sente des Aiguillons, rue Jules Uhry, rue Roger Salengro, rue du Général de Gaulle, rue Henri Barbusse, avenue Guy Moquet, rue de la République, rue Marceau Horcholle, rue des Châlets, rue Romain Rolland, rue Armand Desnosse, rue Jacques Duclos, rue Jean-Dominique Faure, rue de l'Eglise, rue du Jeu d'Arc, Cavée d'Angy, rue de la Jacquerie, rue Guillaume Calle, rue Etienne Duwes, rue Maurice Thorez, rue du Chemin Blanc, avenue du 19 Mars 1962, avenue Anatole France, avenue Paul Vaillant Couturier, rue Jacques Decour, rue des Martinets, impasse des Martinets, rue du Colonel Fabien, impasse de l'Argillère, avenue Gabriel Péri, impasse de la Garenne, sente des Chères Vignes, chemin des Champarts, rue des Champs, chemin rural de l'Argillère.



Ville Propre ! Collecte des ordures ménagères : Mardi-Vendredi



Rue Ambroise Croizat, rue Raymond Coene, rue de Condé, avenue de la Libération, rue des Déportés, rue des Déportés prolongée, rue Jean Cassé, rue Jean Jaurès, rue Hérouard Rodier, rue Robert Trin, avenue Anatole France, rue Louis Dondeyne, rue Cyrille de Foor, rue Raoul Dédicourt, allée des Marronniers, rue de Nogent, rue Bessemer, rue Réaumur, rue Pasteur, rue Edouard Herriot, rue Pierre Degeyter, rue Eugène Pottier, rue Jules Vallès, rue Jeanne Labourde, rue Edouard Vaillant, rue Lénine, rue Henri Vieilliard, impasse du clos de Vittel, rue Louis Blanc, impasse Louis Blanc, impasse Chevallier, rue Emile Zola, rue de Gournay, rue Christian Cognard, square Marcel Fasseur, rue Abel Lancelot, rue de Finsterwalde, impasse du chemin de fer, route de Saint-Leu.

et le mercredi collecte sélective des bacs bleus et jaunes

La majorité municipale

Champagne pour tout le monde ?

En un an, les profits des entreprises du CAC 40 ont gonflé de 68% en moyenne. Les dirigeants des grands groupes industriels et financiers se sont octroyés d'importantes hausses de salaire (un doublement depuis 4 ans !) et les actionnaires comme ceux d'Arbed du groupe Arcelor se voient attribuer une avance sur dividendes de 15,40 € par action ! Ces mêmes personnes décident de fermer des entreprises, de casser des outils de production et de licencier des milliers de salariés.

C'est le résultat de choix politiques favorisant la course à l'argent pour une minorité au détriment de ceux qui travaillent ou qui n'ont pas le droit à l'emploi. Avec le budget de M.Sarkozy, la situation va encore s'aggraver : multiplication des cadeaux fiscaux pour les plus riches, diminution de l'impôt sur les sociétés, exonérations de cotisations sociales pour les entreprises, etc...

Aujourd'hui 25% des salariés, en premier lieu les femmes et les jeunes, sont payés en dessous du SMIC avec le développement du temps partiel 60% ont moins de 1500 € par mois et M. Raffarin leur propose de travailler plus pour gagner plus en remettant en cause les 35 heures.

C'est insupportable socialement et inefficace économiquement.

La baisse des salaires n'a pas servi à créer des emplois elle n'a fait qu'alimenter les marchés financiers : la moitié des profits n'est pas réinvestie dans la production, les qualifications et l'emploi. Une grande part des investissements réalisés ne crée pas d'emplois mais souvent en supprime. Notre pays et notre ville souffrent de ces orientations libérales. Et la loi dite de cohésion sociale de M. Borloo adoptée par la droite va aggraver la situation en donnant encore plus de libertés aux patrons pour licencier!

Les élus de la majorité municipale continueront d'agir contre cette politique qui fait tant de mal, en particulier aux plus modestes.

Ils vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2005

Groupe communiste et républicain
Groupe socialiste et républicain

Groupe «Montataire Pour Tous»

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous tenons à vous présenter nos vœux à l'occasion de cette nouvelle année, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé pour vous et vos proches.

Il est de coutume de faire le point sur l'année qui vient de s'écouler lorsque nous en commençons une autre. A Montataire, l'année 2004, en matière d'emplois n'a rien de réjouissant.

Ce sont les licenciements chez Arcelor qui, en début janvier 2004, ont mobilisé une grande partie des habitants de notre ville ainsi que 42 maires de la région avec hélas ! le résultat que nous connaissons.

Et puis tout en douceur ce sont plus de 60 emplois qui ont été supprimés chez Still Saxby.

Pendant toute l'année 2004 c'est tout le personnel de Heidelberg qui a passé des mois à se demander ce qu'il allait devenir avant d'être «racheté» par Goss avec, il faut bien l'avouer, un grand nombre d'emplois qui seront certainement supprimés en 2005 et les années qui viennent restent très incertaines. Nous ne parlerons pas des petites et moyennes entreprises qui sans bruit réduisent leur personnel pour améliorer leurs résultats. Sachez que bon nombre de Montatairiens sont confrontés au chômage, employés par des entreprises extérieures à la ville, et de ces entreprises nous n'en entendons jamais parler.

Ces emplois perdus mettent des familles complètes dans un grand désarroi avec un avenir plus que sombre se demandant ce qu'elles vont devenir.

L'avenir de notre ville est également sombre, lors des réunions de quartier, la municipalité a tenu à vous sensibiliser sur les difficultés financières auxquelles elle était confrontée. 70% des recettes de notre ville sont versées par les entreprises qui sont sur le territoire de Montataire. Il faut regarder les choses en face. Avec moins d'emplois et moins d'entreprises ce sont les recettes qui diminueront et 2 hypothèses à l'horizon : moins de services auprès de la population ou forte augmentation des taxes (impôts locaux et fonciers) payées par chacun de nous.

Monsieur le maire l'a dit «pas d'augmentation des impôts pour les particuliers mais des économies seront faites dans les services» Que ses paroles soient entendues par tous.

Montataire à gauche 100%

La contribution de ce groupe n'est pas parvenue à la rédaction

Brèves

Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire

L'Assemblée Générale et la distribution des graines auront lieu le dimanche 13 février 2005, salle de la Libération

La gendarmerie recrute

En 2005, la gendarmerie recrutera 72 officiers, 4000 gendarmes, 6000 gendarmes adjoints et 200 sous-officiers des corps de soutien technique et administratif. Pour tout renseignement, veuillez contacter le centre d'information recrutement de la gendarmerie, 1, rue caumartin 80000 Amiens.

Tel : 0820.220.221

Fax : 03.22.72.16.66

Commerce local

La municipalité a décidé de confier à l'association boutique de gestion "Le Roseau" une étude sur le commerce et l'artisanat de proximité. Elle devrait permettre une connaissance fine de ce secteur économique local, des attentes des commerçants et artisans, pour le soutien à de futurs projets de développement.

Pour que le Père Noël vert donne au Père Noël rouge

Pour le dernier numéro de l'année 2004, la rédaction a choisi de rendre hommage non pas à un habitant de Montataire mais aux bénévoles du Secours Populaire pour l'attention particulière qu'ils apportent en cette fin d'année aux personnes les plus démunies de notre ville.

Catherine, Irène, Jean-Luc, Pierre, Suzanne, Rosa, Lucienne, Claude, Monique, Isabelle, Josette, Violette, Charlie, Muriel, Béatrice. C'est l'équipe du Secours populaire, les bénévoles, indispensables au fonctionnement de cette organisation. Ils et elles ont rejoint le Secours populaire depuis 17 ans, 12 ans, 10 ans, 5 ans, parfois moins. Certaines étaient déjà militantes, d'autres l'ont fait pour sortir de la routine quotidienne, pour rencontrer d'autres gens mais toujours dans une logique d'entraide.

En cette fin de mois de décembre, la solidarité du Secours populaire, comme chaque année, s'est concentrée sur les fêtes de Noël afin de donner aux personnes qui vivent dans les conditions les plus précaires les moyens d'y participer. C'est dans ce but qu'il a été donné naissance au Père Noël vert. Vert parce que la croyance populaire a fait de cette couleur celle de l'espoir. Il est né, il y a 25 ans de l'imagination et de la volonté des bénévoles du Secours populaire français. À Montataire, le Père Noël vert s'installe chaque année sur le marché pour y récolter des jouets, des guirlandes, des friandises et tout ce que chacun veut bien donner. Tous ces dons sont ensuite mis en



vente à des prix modiques pour que ceux qui n'en ont pas les moyens puissent malgré tout acheter des cadeaux à offrir à leurs enfants la nuit du 25 décembre. Si tous les produits récoltés sont vendus et non donnés, c'est parce que le Secours populaire tente autant que possible de ne pas s'inscrire dans une logique d'assistantat mais aussi parce que le fait de payer, même une petite somme, préserve la dignité des personnes qui font appel à cette solidarité.

Parce que ces fêtes de fin d'année sont aussi des occasions de se réunir autour d'une belle table, le Secours Populaire met chaque année en place «l'opération caddie» pour recueillir des produits alimentaires plus élaborés que ceux que l'association distribue tout au long de l'année afin de permettre à ceux qui n'en ont pas les moyens de faire un repas qui ait un petit air de réveillon. Ainsi, au cours du mois de décembre, peut-on croiser, en faisant ses courses, des bénévoles du Secours populaire récoltant les dons alimentaires des clients. Peut-être êtes-vous l'une des personnes qui a ajouté à sa liste de courses un paquet de café, une dinde, un fromage, une bouteille de jus de fruits, une boîte de chocolats, etc.

C'est l'un de ces produits que l'association, qui distribue des colis alimentaires deux fois par semaine, ajoutera dans celui qui précèdera le réveillon.

En 2003, dans notre pays, le Secours populaire français a aidé durant la période de

Noël 58000 familles et permis que 50000 enfants reçoivent un jouet.

Compte tenu de la paupérisation grandissante de la société française, on imagine mal comment ces chiffres pourraient baisser. Toutes les associations caritatives constatent en effet une aggravation généralisée de la pauvreté. Ce sont aujourd'hui six millions de personnes qui vivent des minima sociaux, dont un million d'enfants pauvres. Sans des organisations comme le Secours populaire, la situation serait probablement bien plus grave et dangereuse.



Etat Civil

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils se sont mariés

Novembre 2004

KARA Rida et MOKADDEM Djamila, le 27,
DELAYEN Fabrice et FAUTREL Sylvie, le 27,
BOUSRI Miloud et BOUTLIDJA Zohra, le 29.

Attention aux collectes d'argent !

M. le Maire de Montataire informe ses concitoyens qu'il ne donne jamais d'autorisation à des personnes ou à des organismes pour collecter de l'argent au porte à porte.

Si vous êtes sollicité(e) pour verser de l'argent par des personnes qui se réclameraient de la Mairie, ne donnez rien et prévenez immédiatement le cabinet du maire en joignant M. Legrand Jean-Paul au 03 44 64 44 44 ou au 06 15 11 76 68. Si vous estimez avoir été victime d'une démarche abusive, veuillez déposer une plainte auprès de la police nationale.

Les campagnes de générosité publique comme le Téléthon ou les collectes de la Croix Rouge, du Secours populaire ou encore du Secours catholique font l'objet d'une information des ces associations dans le cadre d'initiatives bien définies et annoncées au préalable. Les collecteurs doivent toujours pouvoir justifier de leur accréditation par l'organisme dont ils relèvent.

Brèves



Pour recycler il faut trier !

COLLECTE BAC JAUNE

Mercredi

Bouteilles
plastiques



Boîtes
métalliques,
briques
cartonnettes



COLLECTE BAC BLEU

Mercredi

Journaux
magazines
prospectus



VERRE

A déposer dans les conteneurs



Pour tout renseignement : 03 44 64 45 45
Aide mémoire (à conserver)



Oise-Habitat informe

Condamnés suite au dépôt de plainte des locataires, cinq jeunes majeurs ont été condamnés par le tribunal correctionnel à des peines d'emprisonnement d'un mois ferme ou avec sursis. Suite à la plainte déposée par des locataires du square Maillot à Creil. Ces jeunes ont été reconnus coupables de

tapages, menaces et insultes lors de rassemblements permanents dans une cage d'escalier.

Deux autres jeunes mineurs font également l'objet d'une procédure de mise en examen et contestent les faits qui leur sont reprochés.

Recensement de la population 2005

L'enquête de recensement de la population, auparavant organisée tous les huit ou neuf ans, est annuelle depuis janvier 2004.

Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

A Montataire, comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, un échantillon distinct de 8% des logements est recensé chaque année.

Dès le 20 janvier prochain et jusqu'au 26 février au plus tard, deux agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des

Les agents recenseurs



Mlle
Vergeon

Mlle
Deneuveille



personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Merci de leur réserver un bon accueil.

